

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 5 mai 2025, à 19 h, en la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble situé au 885-889, 14^e Avenue, sur les lots portant les numéros 2 133 603, 2 133 604, 6 435 106 et 6 435 107 du cadastre du Québec.

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- Permettre que l'aire de stationnement ne comporte pas une bande gazonnée, et ce, bien que l'article 4.14.5g) i) du *Règlement de zonage numéro 2710* prévoit qu'une bande gazonnée de 1,0 mètre soit aménagée sur tout le périmètre de l'aire de stationnement.
- Permettre, pour une habitation multifamiliale, une entrée distincte pour chaque unité d'habitation, et ce, bien que l'article 1.2.6 du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* prévoit qu'une habitation multifamiliale doit être pourvue d'une entrée commune.
- Permettre, pour un bâtiment multifamilial, un ratio de stationnement d'une (1) case par logement, et ce, bien que l'article 4.14.4.16 du *Règlement de zonage numéro 2710* prévoit, pour une habitation multifamiliale de moins de cinq (5) étages, un ratio de stationnement d'une virgule cinq (1,5) cases par logement.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande peut également communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 639-2140.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 17 avril 2025.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC

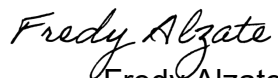
VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Certificat de publication de l'avis public

Tel que prévu au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002) adopté le 9 mars 2020 par le conseil d'arrondissement, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que j'ai publié sur le site internet de la Ville de Montréal, le présent avis public concernant une demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 885-889, 14e Avenue, sur les lots portant les numéros 2 133 603, 2 133 604, 6 435 106 et 6 435 107 du cadastre du Québec.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 17 avril 2025


Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
